

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'Académie les Estacades
tenue le mercredi 27 février 2019**

Étaient présentes ou présents :

Parents

Denis Boudreault
Yves Buisson
Isabelle Carle
Nathalie Lajoie
Sandra Martin, substitut
Stéphane Perreault
Chantal Poirier

Soutien

Manon Deschenes

Invitées

Luce Mongrain, directrice adjointe
Myriam Lemay, aide à la direction
Maude Cossette, enseignante
Janie Beaumier, enseignante

Enseignants

Nicole Auger
Roch Bertrand
Louise de Blois
Isabelle Dumont
Chantal Légaré
Nabil Ramla

Professionnel

Isabelle Duchesne

Élèves

Alexandre Bastien
Albert Lacroix

Étaient absentes

Catherine Bégin, parent
Julie Vallières, parent

Madame Morin souhaite la bienvenue aux membres présents.

1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61

Madame Nathalie Lajoie, présidente, constate le quorum.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 18-19/24

Il est proposé par monsieur Nabil Ramla d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 2019

CE 18-19/25

Il est proposé par monsieur Albert Lacroix d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé

4) QUESTION DE LA SALLE

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

5) INFORMATION DE LA DIRECTION

Récréations 2 fois 20 minutes

Les informations qui circulent à propos des récréations, 2 fois 20 minutes, concerneraient également le secondaire. Madame Morin s'informerait auprès de la direction générale afin de valider le renseignement.

Sexto

Présentation sur les conséquences de l'envoi d'un sexto par des policiers ainsi que monsieur Daniel Gaudreault au retour de la relâche. Cette présentation sera offerte aux élèves de la 3^e secondaire et des groupes de FMS et d'Accès-DEP.

Gestionnaire administrative

Madame Morin rappelle que la gestionnaire administrative, madame Doucet, quittera le 21 mars. Madame Julie Saucier a obtenu le poste de gestionnaire administrative. Cette dernière est, présentement, en remplacement de madame Morissette au service des finances de l'école. Suite à ce changement de poste, le remplacement de madame Morissette sera assuré par madame Céline Bérard.

Frais chargés aux parents

Pour le moment, les frais chargés aux parents ne seront pas modifiés puisqu'ils respectent les balises établies par le Ministère.

Dossier Places-élèves

Selon le document « Dossier Places-élèves », l'école devrait subir une décroissance allant jusqu'à 1120 élèves. Toutefois, le Sport-études permet de maintenir le nombre d'élèves plus élevé.

Correspondance RSEQ

L'équipe féminine juvénile, division 1, en volleyball, a obtenu la médaille d'or lors du championnat provincial RSEQ. Le Réseau des sports étudiants du Québec tenait à souligner cette performance.

Jeux du Canada

Quelques élèves de l'équipe de hockey midget AAA ont participé aux Jeux du Canada, avec l'équipe du Québec. Cette équipe a récolté l'or, une première depuis 32 ans. De plus, plusieurs anciens élèves ont participé aux Jeux du Canada dans différentes disciplines telles que le patinage de vitesse, le trampoline, etc.

Estarcades

Ce soir et demain aura lieu Estarcades. Madame Morin mentionne que l'affiche a été créée par un élève de Média.Com.

6) CONTENUS DU COURS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Madame Morin présente madame Maude Cossette, enseignante. Cette dernière donne le cours d'éducation à la sexualité aux élèves du 2^e cycle. Au premier cycle le cours est offert par madame Josée Bégin et madame Marylène Gélinas aux programmes d'appoint.

Madame Cossette explique que l'enseignement du cours a débuté en février, ce qui a permis aux enseignants de créer des liens avec les élèves. Ce lien privilégié peut grandement aider lors de l'enseignement du contenu qui pourrait créer un sentiment d'insécurité ou de vulnérabilité. Elle mentionne que le programme Pesas, créé par le CIUSS et utilisé par l'école secondaire Chavigny est une formule gagnante. Madame Cossette explique que les contenus peuvent être modifiés selon l'intérêt des élèves.

CONSIDÉRANT l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre peut inscrire des contenus dans les domaines généraux de formation qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;

CONSIDÉRANT l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'établissement approuve également les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des activités ou contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation, qui lui sont proposées par le directeur de l'école.

CONSIDÉRANT l'article 89, les propositions prévues aux articles 85-86 sont élaborées avec la participation des enseignants;

CE 18-19/26 *Il est proposé par monsieur Alexandre Bastien d'approuver les contenus du cours d'éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2018-2019.*

Document annexé #22

7) TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE - CORRECTION LIP 86

Madame Morin explique que les membres du conseil d'établissement ont reçu lors de la dernière rencontre un document erroné concernant le 5^e secondaire.

CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école;

CONSIDÉRANT la correction pour le 5^e secondaire en Langues-études Plein air;

CONSIDÉRANT que le comité Grille-matières a proposé ces changements;

CONSIDÉRANT le suivi des consultations auprès des enseignants;

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de madame Chantal Morin, directrice;

CE 18-19/27

Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'approuver la correction du temps alloué pour le 5^e secondaire Langues-études Plein air.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #23

8) PROJET ÉDUCATIF

Madame Lemay présente la révision du projet éducatif à titre informatif seulement. Ce dernier doit s'harmoniser avec le plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire (PEVR). Le nouveau canevas du projet éducatif n'indique plus les moyens et ne mentionne plus les cibles. Ce sont les changements majeurs effectués pour s'arrimer avec le PEVR de la Commission scolaire.

Document annexé #24

9) FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS SPORT-ÉTUDES

Madame Luce Mongrain présente le document « Règles de répartition des coûts chargés aux parents pour les programmes Sport-études et concentrations sportives 2019-2020 ». Ce tableau fait référence au montant de 160 \$ inclus dans la facture scolaire pour le programme Sport-études.

Madame Mongrain a réalisé ce document dans l'idée d'établir le juste coût à faire payer aux parents des élèves de Sport-études. Puisque les différents sports n'ont pas tous les mêmes besoins concernant le transport et l'utilisation de la salle de musculation, ce tableau reflète les frais qui seront chargés aux parents après l'analyse des besoins des différents sports.

Document annexé #25

10) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87

Date	Description	Responsable	Groupes	Coût de l'activité par élève
31 janvier 2019	<i>Activité de niveau 3^e secondaire Futsal</i>	Myriam Lemay	3 ^e secondaire	0 \$
25 février 2019	<i>Visite Radio-Canada</i>	Valérie Héroux	Quelques élèves ALE Nouvelles	0 \$
28 février 2019	<i>Show Math</i>	Martin Marineau	1 ^{re} et 2 ^e secondaire	0 \$
13 mars 2019	<i>Ski alpin Relais Lac Beauport</i>	Jack Croteau	Groupe 405 Langues-études Plein air	44,50 \$ inclus dans la facture scolaire
14 mars 2019	<i>Ski alpin Relais Lac Beauport</i>	Jack Croteau	Groupe 406 Langues-études Plein air	44,50 \$ inclus dans la facture scolaire
27 mars 2019	<i>Escalade de glace St-Alban</i>	Jack Croteau	Groupe 405 Langues-études Plein air	21 \$ inclus dans la facture scolaire

28 mars 2019	<i>Escalade de glace St-Alban</i>	Jack Croteau	Groupe 406 Langues-études Plein air	21 \$ inclus dans la facture scolaire
29 mars 2019	<i>Sugar Shack</i>	Karine Gélinas	Tous les groupes de Langues-études	20 \$ inclus dans la facture scolaire
23 avril 2019	<i>Bibliothèque des archives nationales du Québec (BANQ)</i>	Margo Auger	3 ^e secondaire groupe de Média.Com	0 \$
24 avril 2019	<i>Survie en forêt</i>	Jack Croteau	405 Langues-études Plein air	15 \$ inclus dans la facture scolaire
25 avril 2019	<i>Survie en forêt</i>	Jack Croteau	406 Langues-études Plein air	15 \$ inclus dans la facture scolaire
Campagne de financement				
Mars à juin	Vente de pain artisanaux	Daniel Gaudreault	Langues-études Voyage Californie	-

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CE 18-19/28 *Il est proposé par madame Chantal Légaré d'approuver les activités et sorties telles que proposées.*

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Documents annexés #26

11) RAPPORT DES COMITÉS

a) Conseil des élèves

Monsieur Lacroix mentionne qu'il y a des tableaux d'affichage installés aux paliers des escaliers. C'est très apprécié des élèves.

Activités de la Saint-Valentin :

- Courrier de l'amitié : 600 lettres vendues, 250 lettres livrées;
- Quiz « C'est pas moi, c'est l'autre »;
- Cœurs cachés : très bonne participation.

Activités à venir :

- St-Patrick;
- Pâques;
- Cabane à sucre.

b) Comité de parents

Rencontre a eu lieu le 5 février.

- Consultation du calendrier scolaire 2020-2021;
- Recherche d'une candidature pour le gala reconnaissance de la Fédération des comités de parents;
- Clarification du rôle d'un commissaire lorsqu'un sujet a déjà voté au comité de parents, ce commissaire parent doit voter en accord avec le comité;
- Sécurité autour des écoles;
- Consultation sur l'intimidation;

12) CORRESPONDANCE

Lettre du RSEQ concernant le Championnat provincial scolaire de volleyball juvénile féminin division 1.

Les membres du conseil d'administration tiennent à féliciter l'équipe de volleyball juvénile féminin pour avoir remporté le championnat provincial scolaire.

13) AFFAIRES NOUVELLES

Rien à signaler.

14) DATES ET HEURES DES PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine rencontre aura lieu le 3 avril à 19 h.

15) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 04 par madame Louise de Blois que la séance soit levée.

Nathalie Lajoie
Présidente

Chantal Morin
Directrice